



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 17/02/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 13 février 2012**  
**D - 2012/61**

***Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)*

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

**Acquisition de CD audio, DVD, CDROM et Jeux vidéo pour la Bibliothèque Municipale et les services municipaux de la Mairie de Bordeaux. Signature des marchés. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'acquisition de CD Audio, de DVD, de CDROM et de jeux vidéo pour la Bibliothèque Municipale et les différents services de la Mairie de Bordeaux, un appel d'offres ouvert a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Bibliothèque.

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n° 1 - CD tous domaines : commandes de fond et production courante  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 35 000 € TTC.  
Société GAM

Lot n° 2 - Office de CD musicaux : tous domaines de la production  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 30 000 € TTC.  
Société RDM

Lots 3 - CD musicaux d'importation, éditions rares ou épuisées  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 4 000 € TTC.  
Société ARMADILLO

Lot 4 – Scène locale, CD autoproduits, labels indépendants  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 4 000 € TTC.  
Société CDMAIL

Lot n° 5 – Textes lus adultes et enfants sur support CD, MP3 et autres supports  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 10 000 € TTC.  
Société GAM.

Lot n° 6 – Films de fiction (supports DVD, blu-ray) hors jeunesse  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 40 000 € TTC.  
Société CVS

Lot n° 7 – Films documentaires (supports DVD, blu-ray) hors jeunesse  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 10 000 € TTC.  
Société COLACO

Lot n° 8 – Films (supports DVD, blu-ray) jeunesse  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 8 000 € TTC.  
Société CVS

Lot n° 9 – Jeux vidéos tous publics  
A titre indicatif, l'estimation de la dépense annuelle est de 2 000 € TTC.  
Société CIRCLE

Ces marchés à bons de commande sans minimum ni maximum seront conclus pour un an à compter de leur notification avec possibilité de les reconduire tacitement trois fois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 321, article 6065.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**